

L'Ouvrier Diamantaire

Par l'Union, les Proletaires libéreront le Travail de toute exploitation.

Bulletin de l'Union Nationale des Syndicats Ouvriers Diamantaires Français
(Section de l'Alliance Universelle des Ouvriers Diamantaires)

Les Travailleurs veulent une vie familiale et une vie collective digne de leur rôle social.

ABONNEMENTS

France. — Un an 10 fr.
Autres pays. — Un an. 15 fr.

Rédacteur

Edmond PONARD
TÉLÉPHONE 74

Bureaux

MAISON DU PEUPLE
SAINT-CLAUDE (Jura)

Tous les Ouvriers Diamantaires syndiqués ayant des choses sérieuses et intéressantes à dire doivent collaborer à ce Bulletin. Pour être insérée, la copie doit parvenir le 20 de chaque mois à la rédaction.

Une victime de la Crise : « Le Rayon de Soleil »

Ainsi que chacun a pu s'en rendre compte par la publication du dernier bilan du *Rayon de Soleil*, le 2^e semestre 1930 se solde par un déficit de 19.301 fr. 05.

Ce déficit tenant à des causes dont la disparition immédiate n'est pas à prévoir, il était nécessaire d'envisager sérieusement la situation et de prendre les mesures propres à sauvegarder la vie du *Rayon de Soleil*.

Le Comité de l'*Union Nationale*, saisi de la question, se prononça pour l'adoption de deux mesures qui furent proposées aux Syndicats adhérents par la circulaire suivante :

AUX SYNDICATS ADHÉRENTS

17 avril 1931.

Camarade secrétaire,

La présente circulaire a pour objet de vous entretenir de la situation du *Rayon de Soleil*. Dans le dernier bulletin, vous avez pu prendre connaissance de son dernier bilan, et sans doute avez-vous été émus, comme nous l'avons été nous-mêmes, du gros déficit de cet exercice. Or, ce déficit tient à des causes qui, pour n'être pas permanentes, sont tout au moins d'une durée assez longue pour nous contraindre à envisager sérieusement la situation. Ces causes principales sont :

1^o) Diminution de toutes nos recettes en raison de la crise : cotisations, dons, vente de stèles, quantité de poudre noire ;

2^o) Rendement très diminué de la poudre noire en raison de la baisse très grande du prix du boort.

Si l'on examine le dernier bilan, on constate que la presque totalité des recettes de l'exercice est constituée par l'intérêt de l'argent placé. Or, il est aisé de comprendre que si nous avons quelques déficits de cette importance, le capital, et par conséquent l'intérêt produit, diminueront très rapidement, et notre déficit ira en augmentant.

Le Comité, ayant examiné la situation, a pensé qu'il était urgent de prendre des mesures pour pallier à cette situation. Les mesures qu'il envisage sont de deux ordres différents :

1^o) Diminution des dépenses en ramenant la durée des secours qui est actuellement de

300 jours, à 250 jours par an. Etant donné que nous avons en moyenne 10 ou 11 malades, cela nous ferait réaliser une diminution du déficit d'environ 7 à 8.000 fr. par an ;

2^o) Augmentation des recettes par la transformation des statuts du *Rayon*, pour en faire une Société de secours mutuels approuvée. Il pourrait ainsi recevoir des subventions de l'Etat. Comme nous distribuons en moyenne une cinquantaine de mille francs de secours par an, et comme la subvention de l'Etat aux Sociétés de secours mutuels est de 20 %, nous pourrions compter sur une subvention annuelle d'une dizaine de mille francs. Pratiquement, il n'y aura rien de changé pour nos malades. Un peu de paperasserie, quelques états à fournir et c'est tout. Nous croyons que la chose est possible, mais n'en avons pas encore la certitude absolue. Mais avant d'entreprendre des démarches en ce sens, nous avons tenus à vous consulter. Nous vous serions obligés de nous faire savoir le plus tôt possible si les mesures proposées par le Comité ont votre approbation et, dans l'attente, nous vous prions d'agréer, chers camarades, nos fraternelles salutations.

Pour le Comité. E. PONARD.

•••

A l'heure où paraît ce bulletin, quelques Syndicats n'ont pas encore répondu. Tous ceux qui l'ont fait, ont accepté les propositions du Comité. D'ores et déjà la majorité est acquise.

Nous faisons donc connaître à tous que, pour une durée indéterminée, et à partir de ce jour, la durée des secours du *Rayon de Soleil* est de 250 jours par période de douze mois. Les malades seront avisés par lettre particulière de la nécessité où nous nous sommes trouvés de prendre une telle mesure. Nous espérons qu'elle ne sera que provisoire et que bientôt, des circonstances plus favorables permettront au *Rayon de Soleil* de reprendre sa marche en avant, un instant interrompu.

•••

Les Syndicats se sont également prononcés pour la transformation du *Rayon de Soleil* en Société de secours mutuels.

Nous allons donc prendre tous renseignements à ce sujet. Si la chose est possible, elle nécessitera certainement une modification des statuts, sur laquelle

les Syndicats seront appelés à se prononcer.

Cette transformation va donc demander un certain temps et n'aura par conséquent que des effets assez éloignés. C'est dire qu'on peut s'attendre à de nouveaux déficits pour le *Rayon de Soleil*.

E. PONARD.

BRUITS & NOUVELLES

LES DIAMANTS ALLUVIONNAIRES. — D'après la circulaire de la Standard Bank of South Africa, la production de diamants alluvionnaires a diminué, en 1930, de 36,4 % par rapport à 1929. Le Transvaal a produit globalement 3.163.561 carats l'an dernier, représentant 10.690.113 liv. ster.

(*Le Soir*, de Bruxelles, 25 avril)

CONSOLIDATED DIAMOND OF SOUTH AFRICA. — Le bénéfice net de l'exercice 1930 ressort à 366.530 liv. st. contre 438.124 liv. st. pour 1929.

Le rapport rappelle l'ajournement du dividende dû aux actions de préférence pour le second semestre de 1930.

Les ventes de pierres faites par la Compagnie au Syndicat des diamants de Londres représentent, pour l'année écoulée, une valeur de 579.000 liv. st. contre 1.478.000 liv. st. pour 1929.

L'exploitation est ralentie sur les différents champs d'exploitation. Au nord de la rivière Orange, un riche gisement de diamant a été découvert.

L'assemblée est convoquée à Johannesburg pour le 22 mai.

(*L'Information*, 29 avril)

UNE GUERRE DES DIAMANTS ? Sous ce titre tapageur divers journaux ont fait grand bruit au sujet d'un conflit qui a surgi entre le gouvernement sud-africain et le syndicat de Londres.

Ce conflit fut porté à la connaissance du public par un article d'un journal sud-africain *Le Daily-Mail*.

D'après ce journal, le gouvernement sud-africain ne consentirait à signer un accord avec le Syndicat de Londres, que si ce dernier s'engage à ne pas fournir de bruts aux diamantaires d'Europe tant que l'amende infligée par la Commission Internationale à la firme Rosenstrach (firme Anversoise établie en Afrique du Sud) et l'index prononcé contre les tailleries sud-africaines n'ayant pas res-

pecté la limitation de la production, n'auront pas été levés.

Le Syndicat de Londres déclare à ce sujet qu'il serait fatal pour l'industrie d'accéder à la demande du gouvernement sud-africain. Il indique que si l'Afrique du Sud boycottait l'Europe, le Congo et l'Angola qui exportent déjà une quantité considérable de diamants, augmenteraient encore leur production au détriment de l'Afrique du Sud.

Les journaux font remarquer, en outre, que le stock actuellement détenu, soit par le Syndicat de Londres, soit par les fabricants européens, peut être évalué à 5 milliards de francs ce qui, par suite de la crise, peut suffire pour des années.

Sans vouloir jouer au prophète, le simple bon sens nous fait croire que le gouvernement sud-africain, qui tire des sommes très importantes de la production diamantifère sur son territoire et de l'exportation des diamants bruts, ne s'obstinerait pas dans une attitude qui lui serait préjudiciable au premier chef.

Cette simple considération nous porte à croire que tout finira par s'arranger.

LA FIRME ROSENSTRAUCH CONTRE LE DIAMANTCLUB. — La firme Rosenthal, établie en Afrique du Sud, ayant refusé de se soumettre à la restriction de la production, fut pour ce fait exclue du Diamantclub, d'Anvers.

La firme vient d'assigner le Diamantclub auquel elle réclame dix millions de francs de dommages intérêts.

VERS UNE FERMETURE DES MINES ? — Suivant le *Statist* le Syndicat des diamants étudierait en ce moment la fermeture temporaire de toutes les mines.

EQUATORIALE DE MINES. — L'exploitation d'essai pour le lavage des sables diamantifères de la Moyenne-Kotto, mise en route dans le courant du mois dernier, a donné à fin février 212 carats.

Il s'agit des premiers diamants extraits sur un territoire français.

(*L'Economiste Colonial*, 14 avril 1931)

Dans les Centres

FRANCE

Saint-Claude et ses Sections.

— Le chômage est en diminution très légère. Sont au travail les personnels des deux Coopératives et des maisons Dalloz, Bénier-Favier, Juhan, Rey-Lançon, André Millet, Dalloz frères, Aimé Vincent. Les autres maisons sont toujours fermées. Le nombre des ouvriers occupés représente environ la moitié de l'effectif diamantaire. Comme ces ouvriers ne travaillent que 24 heures par semaine, le chômage est donc encore d'environ 75 %.

— Notre place est très durement touchée. Toutes les industries sont dans le marasme. Aussi le nombre de personnes obligées de quitter la localité est-il important.

— Se référant aux termes du décret ministériel publié dans notre dernier bulletin et ayant trait au chômage partiel, le Conseil municipal de St-Claude avait pris une délibération apportant au règlement du fonds de chômage les modifications nécessaires pour que soit indemnisé le chômage partiel.

Or, ces modifications ne furent pas approuvées par le Ministre qui répondit qu'un fonds

de chômage spécial devait être constitué pour le chômage partiel. Rien dans le décret ministériel ne faisait prévoir cela. Aucune indication n'a été donnée par les services compétents sur les règles qui devaient présider à la création de ce fonds de chômage partiel. Jusqu'à présent, toutes les demandes d'explications sur ce sujet sont demeurées sans réponse.

On ne se f... pas plus royalement du monde !

Ce faisant le gouvernement et ses ministres n'ont qu'un but facile à comprendre : gagner du temps pour éviter d'avoir à subventionner de nouveaux chômeurs.

Les centrales ouvrières seraient bien inspirées en s'employant à mettre fin à ce scandale.

Nemours. — La situation est sans changement. Le chômage est toujours complet.

Taninges. — Aucune amélioration ne se manifeste sur notre place. Le chômage est toujours complet.

Lyon. — Les ateliers de Lyon sont toujours fermés. La plupart des ouvriers ont trouvé à s'employer dans d'autres corporations.

Paris. — La situation demeure toujours aussi mauvaise et le nombre des ouvriers au travail est infime.

BELGIQUE

D'après les dernières nouvelles que nous avons reçues, le nombre des ouvriers au travail pour la semaine du 20 au 26 avril fut de 8.000. Donc, légère amélioration sur la semaine précédente.

Ce chiffre nous indique que la proportion des chômeurs est sensiblement la même qu'en France.

HOLLANDE

Pour la semaine du 20 au 26 avril, il y eut 2.090 ouvriers occupés et 3.698 chômeurs.

La nouvelle Common-Goods combination

Sous le nom de « International Diamonds Limited » une nouvelle Société a été constituée récemment à Londres.

Cette Société a pour objet la reprise à la Diamond Corporation (Syndicat de Londres) et autres producteurs, de certaines sortes de boarts, marchandises inférieures, diamants industriels. Un accord a été conclu qui donne à cette Société le droit de reprendre la totalité de ces marchandises, généralement connues sous le nom de « Common Goods ».

La nouvelle Société a ensuite conclu un accord avec la Maison L. M. Van Moppes et Sons, de Londres, transférant à cette Maison ses droits et lui confiant entièrement la vente du boart, des diamants ordinaires et des diamants industriels.

Cet accord a mis fin à l'instabilité du prix du boart et il en est résulté presque aussitôt une hausse sensible : alors qu'il y a quelques semaines, le carat était tombé au-dessous de 30 francs, il est maintenant de 38 à 40 francs.

LE BOORT

Ainsi que nous le disons d'autre part, le cours du boort est en augmentation sensible.

Actuellement, le bureau d'Anvers le vend : florins 3,90, ce qui correspond à peu près à 40 francs français.

Valeurs Diamantifères et Marché des Diamants

Les diamantifères ont été lourdes et pendant toute la durée d'avril n'ont cessé de s'effriter : A 658 le 1^{er} avril, la De Beers tombe à 622 le 10, à 575 le 20 et à 476 le 30, pour se redresser quelque peu à 505 le 1^{er} mai.

Pareillement Jagersfontein valant 165 le 1^{er} avril est à 154 le 10, à 134 le 20, à 116 le 30 et à 119,50 le 1^{er} mai.

— A propos de la nouvelle émission d'obligations par la De Beers, on lit ceci dans *L'Information*, du 28 avril :

« **DE BEERS.** — La notice obligatoire, relative à l'émission de 2.414.600 liv. st. d'obligations 5 1/2 %, remises pour rémunération d'apports à l'Anglo-American-Corporation et à Messieurs Barnato frères, a été publiée aujourd'hui à Londres.

» Elle indique que la De Beers a reçu de l'Anglo-American-Corporation 1.324.600 actions de préférence 7 1/2 % et 1.324.600 actions ordinaires Consolidated Diamond of Sud West Africa, ainsi que 113.500 actions ordinaires Cap Coast Exploration. De Messieurs Barnato frères, la De Beers a reçu 370.000 actions ordinaires New Jagersfontein, et 113.550 actions Cap Coast Exploration.

» Il est précisé, en outre, que l'actif net de la De Beers représentait, le 30 juin 1930, 12.004.405 liv. st., soit près de cinq fois le montant des obligations émises, et plus de neuf fois les sommes nécessaires pour le service de ces obligations en tablant sur les bénéfices des dix derniers exercices.

» Les nouvelles obligations seront remboursables avant la fin de 1955 ».

**

Sur les marchés, la demande est toujours faible et, pour la plupart des articles, trouve facilement à se satisfaire dans les stocks existants.

L'opinion qui prévaut chez la plupart des intéressés c'est que si le plus mauvais moment est passé le retour aux affaires normales ne s'opérera que très lentement. E. P.

Andries MEYER est mort

Une lettre du secrétariat de l'A. U. D. nous apporte une bien triste nouvelle : Andries Meyer, le président de l'organisation des ouvriers diamantaires américains, est mort.

La nouvelle est d'autant plus douloureuse que rien ne la faisait prévoir. A Stuttgart où nous l'avons vu pour la dernière fois, Meyer, était plein de santé et d'entrain.

Depuis de longues années, la confiance de ses camarades l'avait placé à la tête de l'organisation américaine. C'est un bon militant que perd l'A. U. D.

Que nos camarades du Diamond Workers Protective Union of America trouvent ici l'expression de nos fraternelles condoléances.

E. PONARD.

CAMARADES,

Ne jetez pas l'« Ouvrier Diamantaire ».

Faites-le lire aux non-syndiqués.

CHEZ NOS CAMARADES ALLEMANDS

(Suite)

Le D. M. V. paie des allocations en cas de grève, de lock-out, en cas de chômage, de maladie, de décès. Des viatiques sont accordés; en cas de déménagement l'organisation intervient aussi; dans des cas spéciaux, quand des ouvriers sont vraiment dans le besoin, l'organisation aide et les membres ont droit à la procédure gratuite en cas de conflit syndical ou s'ils doivent avoir recours à la justice pour faire valoir leurs droits sur les allocations sociales diverses, garanties par la loi. Il est impossible de fournir les chiffres pour 1930. En 1929, toutefois, le chiffre budgétaire de la Caisse Centrale s'arrêta à 52.000.000 de Reichmarks, tandis que les caisses locales enregistrent un chiffre de 17.500.000 RM.

Depuis sa fondation le D. M. V. (Caisse Centrale) a payé à ses membres, *sans tenir compte de l'inflation*:

RM

94.500.000 pour des allocations de grève et de lock-out.
82.200.000 pour des allocations de maladie.
125.900.000 pour des allocations de chômage.
6.800.000 pour des allocations de décès et d'indigence.
7.400.000 pour des allocations de viatiques et des frais de déménagement.
4.600.000 pour allocations diverses.

Les mouvements de salaires menés par le D. M. V. ont rapporté en moyenne :

2,07 RM. par tête et par semaine, en 1927
1.861.533 personnes en bénéficièrent.
2,40 RM. par tête et par semaine, en 1928
1.414.190 personnes en bénéficièrent.
1,75 RM. par tête et par semaine, en 1929
1.154.350 personnes en bénéficièrent.

Avant la guerre il était extrêmement difficile d'aboutir à un contrat collectif dans l'in-

dustrie métallurgique. En 1929, 895 contrats furent signés par le D. M. V. et les associations patronales, intéressant 1.890.000 ouvriers.

Le D. M. V. se sacrifie beaucoup pour l'éducation des masses. Le bulletin syndical paraît hebdomadairement. Son tirage est de 975.000 exemplaires. La jeunesse reçoit hebdomadairement un bulletin spécial tiré à 80.000 exemplaires. Les conseils d'entreprise ont un organe paraissant toutes les quinzaines. Tirage 35.000 exemplaires.

Au moyen de cours prenant 4 semaines et donnés par des spécialistes permanents, 50 à 60 membres appartenant à certaine branche, se préparant à la carrière syndicale, reçoivent une instruction spéciale. L'économie sociale, le droit ouvrier et l'économie d'entreprise y sont traités. A cette fin une école syndicale (un internat) a été fondée à Bad Durenberg a-Saale.

Le D. M. V. depuis des années s'étant établi comme maison d'édition, dispose d'une imprimerie. Plus tard un atelier de reliure et une librairie y furent ajoutés. Les bulletins cités, les carnets, les timbres de cotisation, les statuts, les circulaires et le matériel bureau sont imprimés par le D. M. V. même.

**

L'Exécutif Central comprend huit membres salariés et huit membres honoraires. Tous sont nommés par le Congrès.

L'Exécutif préside une multitude de Commissions examinant les divers aspects de la lutte syndicale : la politique sociale, économique et syndicale, l'éducation, la lecture, la statistique, la propagande, l'organisation, les conseils d'entreprise, l'assistance sociale, le travail de la femme et de l'enfant, le travail à domicile, le mouvement des jeunes, l'hygiène sociale, les accidents ouvriers, les finances syndicales.

Le territoire syndical allemand est divisé

en 17 régions, dirigées par des dirigeants régionaux salariés. Chaque dirigeant régional préside un Comité directeur composé de quatre membres non salariés. Les services administratifs du D. M. V. sont assurés par 602 directions locales, composées chacune de cinq membres. Le D. M. V. dispose au local de 1.000 employés environ (hommes et femmes) et d'une armée de propagandistes se chiffrant par milliers.



Carl SCHOTT

Délégué au Bureau de l'A. U. D.

Dans 50 localités le D. M. V. possède 63 bâtiments, pourvus la plupart de salles de réunion, d'hôtels et de restaurants. La section de Munich a acheté un home de vacances dans les Alpes Bavarroises (aux environs de Garmisch-Partenkirchen) où des membres de syndicats étrangers sont reçus aussi.

Jusqu'en 1930 le siège social du D. M. V. se trouvait à Stuttgart. C'est là que nous avons tenu notre dernier Congrès.

Depuis quelques mois il a été transféré à Berlin. Un bâtiment monumental a été construit à cette fin. On pourra en juger par la photo que nous insérons ici.

**

Voilà décrise en ses lignes générales l'organisation des métallurgistes. C'est peut être bien la plus forte de toutes les organisations existantes.

Si certains d'entre vous ont cru que le groupement ouvrier diamantaire allemand n'était d'aucune importance, que c'était seulement une centrale composée de quelques syndicats insignifiants, ils devront bien laisser là cette fausse vision.

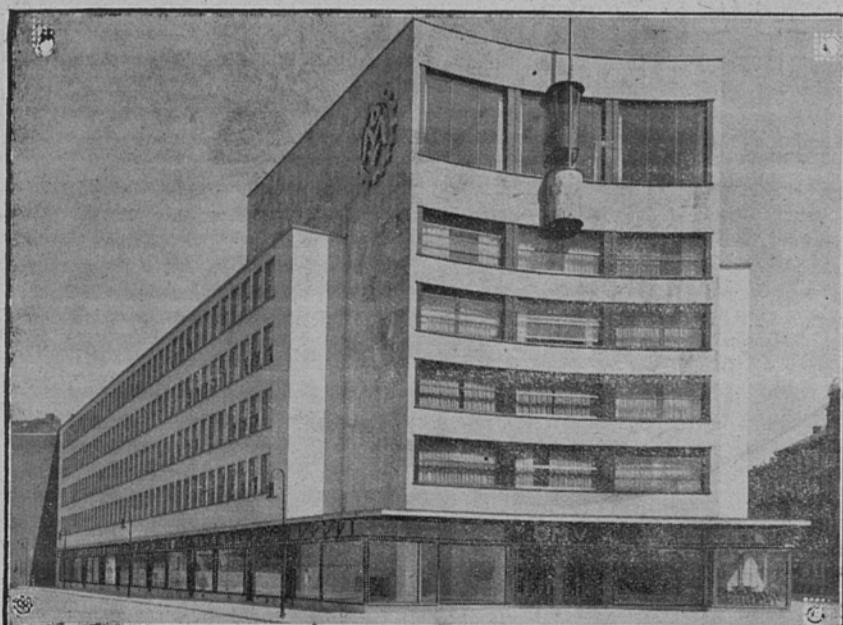
D'autre part, si un organisme pareil disposant de tous les moyens possibles n'a pas encore pu vaincre l'industrie à domicile, il faudra bien reconnaître aussi que le spectre de cette industrie est autrement tenace que d'aucuns veulent le faire croire.

C'est grâce à la tactique énergique et à la main forte des leaders du D. M. V. que la foule énorme de clandestins qui voulut se jeter sur notre industrie a été détournée de son objet. Sinon nous aurions eu à déplorer l'anéantissement de toute l'industrie internationale. Encore aujourd'hui cette direction combat l'industrie à domicile menaçante, avec une énergie inouïe.

A nouveau elle s'est déclarée disposée à collaborer efficacement à l'action menée contre les abus industriels par la Commission Internationale et l'A. U. D.

Louis VAN BERCKELAER.

(Du Diamantbewerker, d'Anvers).



Le nouveau siège du « Diamantbewerker » à Berlin

Pour le "Rayon de Soleil"

Sommes reçues au cours du mois

A. M., Saint-Claude	93 "
Narcisse Saveret, Trévoux	5 50
M. Léon Bouvard, Saint-Claude.....	10 "
Jean Desfougères, Saint-Claude.....	5 "
Léon David, Lamoura.....	5 "
Vente de stèles provenant de divers ateliers de St-Claude et de la région	1.100 "
Total	1.218 50
Listes précédentes.....	204 30
Total à ce jour (depuis le début de l'année)....	1.422 80

Merci à tous ces généreux donateurs.

STATISTIQUE des Syndiqués, des non-Syndiqués et des Chômeurs

AMSTERDAM	Ouvriers occupés	Chômeurs
Du 23 au 29 Mars	2.248	3.477
Du 30 Mars au 12 Avril.	ateliers fermés.	
Du 13 au 19 Avril,.....	2.062	3.658

ANVERS	Syndiqués	Ouvriers occupés
Du 23 au 29 Mars	13.561	7.328
Du 30 Mars au 12 Avril.	ateliers fermés.	
Du 13 au 19 Avril	13.500	7.567

En Belgique, les ateliers ont été ouverts du 13 au 26 avril. Du 27 avril au 19 mai ils seront fermés. Ils seront ouverts du 11 au 24 mai.

Imprimerie de la Maison du Peuple

12, Rue de la Poyat, St-CLAUDE (Jura)

Spécialité d'Imprimés commerciaux et Administratifs

Imprimerie de la Maison du Peuple. — Saint Claude

R. C. St-Claude 1.961
Le Gérant, Edmond PONARD

Les Dops L. MARCHANDEAU sont en vente à la Permanence

Essayez-les...

Il ne vous en coûtera pas un sou.

DIAMANTAIRES, LAPIDAIRES!

LOUPES

Exigez les loupes poinçonnées DAVIDS à grossissements spéciaux

CIMENT

Exigez le ciment hollandais gris et jaune, avec poinçons « DAVIDS », en plaques et en bâtons ; tient les pierres comme un roc.

I. D. DAVIDS & ZONEN

JODENBREESTRAT 103

AMSTERDAM (Hollande)

En vente à la Permanence

LA

TABLE DE CLASSEMENT

qui permet de connaître sur le champ la série d'une quelconque partie de pierres

LA TABLE DE CLASSEMENT doit être entre les mains de tous les diamantaires.

Au patron, elle évite des calculs longs et fastidieux et des erreurs toujours ennuyeuses.

A l'ouvrier, elle permet de contrôler sans aucune difficulté la série et, partant, le prix de ses pierres.

PRIX { A la Permanence... 5 francs
Par la Poste..... 5 fr. 25

TOUT ce qui concerne ...

l'Outilage pour Diamantaires

André CURTIL

6, Boulevard Emile-Zola
Grand-Plan, SAINT-CLAUDE

TRAVAIL SOIGNÉ

Tous nos pivots de meules sont en acier trempé et rectifié

UNE NOUVEAUTÉ :

Notre PINCE MÉTALLIQUE (Tenaille)

(Modèle déposé)

par son assise parfaite, sa douceur à la meule, se recommande à tous les amateurs de beau travail

PLAQUETTES ACIER, Rabotées

assurant à la pince une assise impeccable

DIAMANTAIRES !

Pour tout ce qui concerne votre outillage en coquilles mécaniques, griffes, montage de meules, pilons, etc.. adressez-vous à

M. Louis BERTHON

Mécanicien-Ajouteur
à AVIGNON, par SAINT-CLAUDE

De la valeur de votre outillage dépend votre production !..

En vente à la Permanence du Syndicat

C. BETTONVILLE

9, Rue de la Blanchisserie

ANVERS

Spécialiste pour tous Outils concernant le métier diamantaire

MACHINES A SCIER & A BRUTER

Scies pour Machines à scier
Dops mécaniques et Dops « Idéal »

Fil de cuivre rouge pour Dops

DÉTAIL Téléphone 582.21 GROS

DIAMANTAIRES

Voulez-vous de la bonne poudre de diamant, éclats, boort ou outils diamantaires, achetez chez

Isidore STIJSEL

Fournisseur Général pour Diamantaires
134, Rue du Vanneau, à ANVERS

Achat de déchets de Diamants

Rapide expédition pour l'intérieur et l'extérieur

Toutes réparations dans un temps très court

Loupes incomparables, Balances, Pinces
— et Poids métriques contrôlés par l'Etat —

Médaille à l'exposition Universelle de Gand 1913
Diplômé à l'Exposition des Bijoutiers-Joalliers d'Anvers 1920

A l'Exposition et au Concours du Commerce et de l'Industrie. Anvers 1921

Du Middenstandsbond « De Kleine Burger » 1921

A l'Exposition industrielle du « Koninklijke Rubenskring » 1921-1923

Concours d'Étalages « Anvers en Avant » 1923

Concours d'Étalages, Illumination et Décoration

1^{er} Prix et Grande Distinction

Recommandé par les Fédérations Internationales des Bijoutiers Négociants et Organisations Ouvrières Fondateur des Ecoles Professionnelles de l'Industrie Diamantaire

Réparations de Balances pour Diamantaires et Bijoutiers

La Maison n'a pas de Représentant ni de Succursale